

Paris le 16 mai 2014

COP 2014 - GLOBAL COMPACT IEC TELECOM ID 14156

Madame, Monsieur,

Le Groupe IEC Telecom ID 14156, demeure totalement et entièrement acquis aux éléments fondateurs de GC et aux principes fondamentaux (listés ci-dessous) qui se doivent de régir notre quotidien.

Par la présente, je vous confirme, que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir au quotidien pour :

- La mise en place d'actions réelles au sein de nos entreprises
- La communication auprès de nos employés, pour qu'ils prennent conscience de cette démarche

Nous confirmons, par ailleurs, par la présente, soutenir en 2014 et au-delà, chaque principe dicté ci-dessous en matière de:

DROITS DE L'HOMME

Principe 1: promotion et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

- L'homme et la Femme sont au cœur de nos soucis et ils représentent l'actif le plus important de notre Groupe. Je le leur ai encore dit, de vive voix le mois dernier à Kaboul – Afghanistan et à Almaty au Kazakhstan.

Principe 2: nous veillons à ne pas nous rendre complices de violations des droits de l'homme.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3: respect de la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

- Selon les pays dans lesquels nous officions, le droit de représentation collective existe et dans d'autres non. Nous ne serons jamais contre la représentation collective des salariés ni contre la liberté d'association.

Principe 4: nous voulons contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

- Tous nos employés sont recrutés selon les normes du BIT et libres de circulation sans entrave concurrentielle. Nous adoptons les lois du travail de chaque pays dans lesquels nous avons une filiale.

Principe 5: nous voulons contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

- Nous ne recruterons jamais un enfant ou un adulte en dessous de l'âge légal en vigueur en France et cette limite prévaut sur celle des pays qui auraient une réglementation moins stricte et dans lesquels nous avons des entreprises.

Principe 6: nous voulons contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour rappel, le groupe est constitué de 70% de femmes. En effet sur 90 employés, près de 60 sont des femmes et à poste équivalent, leur salaire est totalement identique à celui des hommes.

ENVIRONNEMENT

Principe 7: nous appliquons une approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

- Nous avons un tri sélectif au sein de nos entreprises.
- Nos patrons de filiales sont acquis à ce mouvement et montrent quotidiennement l'exemple.

Principe 8: nous voulons prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9: nous voulons favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- Nous recommandons de ne pas imprimer nos emails.

Dégagement de responsabilité /Disclaimer

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.
Think of the environment before printing this mail.

- Nous avons réduit à une ligne le DISCLAIMER ce qui réduit de 20% la longueur des emails imprimés et donc d'autant en quantité de papier imprimé.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10: nous agissons contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Nous avons écrit un code d'éthique et l'avons publié sur notre site internet. Il peut être téléchargé ici <http://www.iec-telecom.com/?item=page&liste=1&page=19>

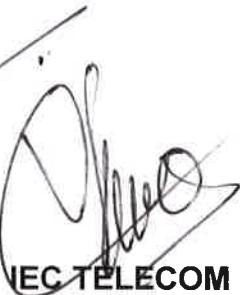
Implication de nos équipes, dans une œuvre humanitaire, basée sur le volontariat.

En 2014, nous signerons un accord avec UNHCR Genève pour la mise en place, en interne du Groupe IEC Telecom, d'une opération de soutien au HCR (<http://www.unhcr.org/pages/503352e46.html>), par les collaborateurs qui voudraient prendre sur leur temps de congé et aider à la mission du HCR.

Nous avons commencé les démarches administratives avec le personnel compétent du HCR à Genève "emergency preparedness unit" qui coordonne les déploiements de personnels internes et externes.

En 2014 nous avons acquis 1 entreprise en Suède. Nous avons communiqué à chaque employé, notre COP 2013 et communiquerons le COP 2014. Nous leur avons aussi envoyé une copie de notre Code Ethique pour lecture.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de notre entière motivation à faire admettre au plus grand nombre, les 10 principes dictés ci-dessus.


IEC TELECOM

YVES EMILIAN
PRESIDENT